

Atteintes ou non au principe de laïcité. Qu'en pensez-vous ? Que dit la loi ?

1. Une mère de famille de confession musulmane et portant le voile se rend aux réunions parents-professeurs du collège public de sa fille Fatima. Le professeur qui les accueille avant de commencer l'entretien lui demande de retirer son voile dans l'enceinte de l'établissement. En a-t-il le droit ?
2. Lors d'une sortie scolaire, le père de David participe comme parent accompagnateur. En montant dans le bus, les élèves remarquent qu'il porte une kippa sur la tête. Le directeur lui demande de retirer ce symbole du judaïsme. Le peut-il ?
3. En classe, Sabrina laisse par mégarde pendre sa médaille de baptême par-dessus le col de son pull-over. Le professeur lui demande de la glisser sous son pull. Sabrina refuse au nom de la liberté de croyance. Est-elle dans son droit ?
4. En EPS, le professeur demande de prévoir un maillot de bain pour les futurs cours de natation. Salima montre dans son carnet un mot de ses parents demandant de ne pas participer au cours au nom d'une pudeur qu'exige sa pratique religieuse. Le professeur doit-il signer le mot ?
5. A l'hôpital public, Rachida, musulmane, et Antoine, catholique, alités depuis des jours, reprochent à la direction de l'établissement qu'un lieu de culte ne soit pas mis à leur disposition afin de pratiquer chaque jour leur religion. En ont-ils le droit ?
6. En 2005, à la mort du pape Jean Paul II, le drapeau tricolore de la République est en berne sur demande du gouvernement de l'époque. Est-ce une entorse au principe de laïcité ?
7. Le maire d'une ville fait bloquer la circulation afin de laisser une procession de fidèles catholiques qui se rendent sur un lieu de prières. Les automobilistes s'insurgent contre cette décision et le montre en klaxonnant bruyamment. Le maire abuse-t-il de son pouvoir ?
8. En 2015, à la suite d'une série d'attentats meurtriers dirigés contre elle, la communauté juive de France vit dans la peur. Le gouvernement d'alors décide de protéger les abords des synagogues par la présence de militaires armés. S'agit-il d'une préférence religieuse contraire à la laïcité ?